

CODA (Comité de Défense de l'Altitude Cent)
c/o André Robe
Av. Maréchal Joffre 114
1190 Bruxelles
robe.cmee@gmail.com

Bruxelles, le 11 février 2019



Collège des Bourgmestre et Echevins
de Forest
Rue du Curé 2
1190 Bruxelles

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Membres du Collège,

Objet : demande d'interpellation citoyenne pour le Conseil communal du 26.2.19 –
Lutte pour le climat et transports en commun attractifs

1. La lutte pour le climat est primordiale et il conviendrait que la Commune de Forest se montre pionnière en matière d'environnement. En application et/ou en extension de la récente Déclaration de Politique Générale, les citoyens aspirent à constater rapidement des décisions et actes concrets en faveur de l'environnement, de la protection de la nature, des parcs de Forest, des espaces verts, des arbres et de la biodiversité.

A cette fin et pour d'autres bonnes raisons, les citoyens demandent l'état d'avancement du projet Beliris de restauration du Parc de Forest, ainsi que du projet de station métro Albert. Ils rappellent leur opposition à la métroïsation de la liaison Nord-Sud et à tout tracé éventuel de tram sous, dans ou autour du Parc de Forest.

Notamment, ils s'opposent au projet potentiel de prolongement de la ligne de tram 7 entre la place Albert et la place de Rochefort via l'Avenue Reine Marie Henriette. Et ils maintiennent leur opposition à l'abattage des marronniers vénérables des Avenues Albert et Churchill qui font partie du couloir patrimonial vert allant du Parc Duden au Bois de la Cambre.

2. Dans l'intérêt général, à notre avis, avant de se lancer dans de grands travaux de métro, de station métro et de nouveaux tronçons de tram, il est impératif d'améliorer d'abord l'offre des transports en commun (TC) en augmentant les cadences aux 3' partout (Métro/Tram/Bus) - voire aux 2' dans les métros et prémétros ou lignes chronos - et ce de 6h30 à 22h. La fréquence pourrait être aux 6' (voire 10' dans un premier temps) avant 6h30 et après 22h, et les dimanches et jours fériés. Il en va de manière analogue pour les autres opérateurs TEC, De Lijn, SNCB, voire le début de desserte fluviale.

Cela rendrait les TC plus attractifs pour tous les usagers actuels et potentiels et permettrait, tous les 3 mois et après une durée test de 2 ans, d'évaluer que les TC fonctionnent mieux et attirent une clientèle croissante et que le transfert modal vers les TC s'est fortement accru.

Il sera enfin devenu pertinent d'examiner l'optimisation de la desserte (devenue agréable et régulière, non chaotique) et du réseau de la STIB. Entre-temps, la qualité de l'air et la qualité de vie se seront améliorées.

Notre aspiration est de voir la Commune de Forest se montrer pionnière en exigeant de la STIB de passer aux 3' sur toutes les lignes traversant ou tangentant Forest, en débutant dès le 1^{er} avril 2019 par les lignes 3, 4, 51, 32 (82), 48, 54. Le résultat serait vite visible et servirait d'incitant à faire de même progressivement en 2019 dans toutes les Communes.

Espérant votre autorisation de notre interpellation au Conseil communal du 26.02.19, nous vous remercions d'avance de votre attention et vous présentons, Monsieur le Bourgmestre et Mesdames et Messieurs les membres du Collège, nos salutations très distinguées.

Pour le CODA, son porte-parole,
André Robe

02 345 65 71

0489 075 399